

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale LuMiPy

(31 mars 2016)

L'Assemblée Générale de l'association LuMiPy s'est tenue le jeudi 31 mars 2016, à 16h30, dans les locaux de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (Amphithéâtre Concorde, Bâtiment U4).

Cette Assemblée Générale a réuni 12 personnes, dont 9 membres de l'association sur les 22 membres à jour de leur cotisation au 29 février 2016.

Le quorum (11 membres) n'étant pas réuni, et conformément aux dispositions statutaires, une seconde Assemblée Générale a été convoquée à 17h afin de délibérer valablement.

### Ordre du jour de l'AG :

#### Rapport d'activité

**Vote 1** : « Approbation du rapport d'activité et quitus au Président ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 9

#### Rapport financier

**Vote 2** : « Approbation du rapport financier et quitus au Trésorier ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 9

**Vote 3** : « Report du solde de + 1133,60 € aux réserves statutaires ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 9

**Vote 4** : « Approbation du budget prévisionnel ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 9

A l'issue de ce vote, 1 membre quitte l'Assemblée Générale : il reste donc 8 membres.

#### Projets 2016

**Vote 5** : « Approbation des projets 2016 ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 8

#### Elections de membres du CA

Le CA doit être renouvelé par tiers : 4 membres démissionnent (P.Bonnefond, A.Carrière, E.Couffin, J.Langot) et 5 personnes se portent candidates pour siéger au nouveau CA (P.Bonnefond, A.Carrière, P.Collière, E.Couffin, G.Meublât).

**Vote 6** : « Adoption du principe de vote de liste entière ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 8

**Vote 7** : « Election de la liste entière des candidats ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 8

Le nouveau CA est donc composé de 12 membres : P.Arguel, P.Bonnefond, L.Canale, A.Carrière, P.Collière, E.Couffin, J.P.Loisel, R.Mathevet, G.Meublat, P.Réveillon, F.Viala, G.Zissis.

#### Questions diverses

- Le montant des cotisations en vigueur est rappelé.

**Vote 8** : « Reconduction des mêmes montants ».

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 8

- Il est suggéré d'attribuer le statut de membre d'honneur (cotisation gratuite) aux doctorants qui s'impliquent fortement dans les opérations proposées par LuMiPy. Idée retenue.

- Il est suggéré d'étudier l'intérêt de communiquer via les réseaux sociaux tels Facebook, ou les réseaux professionnels tels LinkedIn. Cet aspect sera débattu en CA.

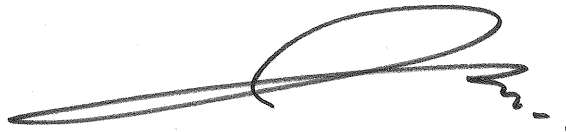
- L'impact des actions LuMiPy pourrait être mieux quantifié : il semblerait bon d'estimer le public touché par chacune d'elles (type et nombre). Cela contribuerait à renforcer notre reconnaissance et constituerait un argument important pour solliciter des aides... Idée retenue !

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 18h15.

Fait à Toulouse, le 31 mars 2016

Le Président



Philippe Arguel